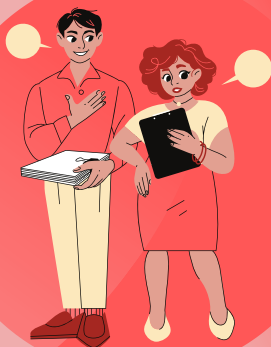


*Quels centres-villes
à l'horizon 2040 ?*



**Impliquer
les usagers**
LES GRANDS DÉFIS

COLLEGE DE PROSPECTIVE
AGENCE HAUTS-DE-FRANCE 2020-2040





DIAGNOSTIC

Pour être attractif, un centre-ville doit répondre aux besoins et attentes des citoyens.

Pour les collectivités, impliquer les usagers dans le développement et l'aménagement de la ville peut prendre plusieurs formes :

- associer les habitants aux projets urbains,
- favoriser les initiatives citoyennes,
- prendre en compte les évolutions des modes de vie et les nouvelles aspirations en termes de qualité de cadre de vie.



DE NOUVELLES ATTENTES EN TERMES DE PARTICIPATION CITOYENNE

On constate aujourd'hui de nombreux signes d'une crise des démocraties représentatives en Europe :

- »»» Défiance croissante des citoyens à l'égard des gouvernants avec une forte hausse de l'abstention électorale chez les jeunes et les catégories populaires,
- »»» Essoufflement de la participation citoyenne institutionnalisée à travers les réunions publiques, ou encore les conseils de quartier.

Parallèlement, on constate une **volonté de plus en plus forte des citoyens d'être impliqués dans les décisions locales et de participer au développement et à l'aménagement de leur quartier, de leur ville.**

Cette demande de participation citoyenne est renforcée et facilitée grâce au numérique. La diffusion plus rapide de l'information accélère les réactions des citoyens (rôle important des réseaux sociaux dans les mobilisations citoyennes).



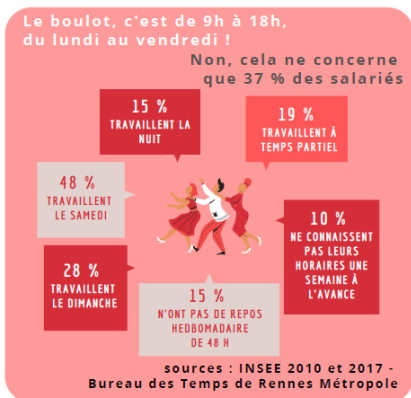


ÉVOLUTION DES MODES DE VIE DES HABITANTS

Accélération et individualisation des modes de vie du fait des mutations économiques et sociales :

- >>> réduction du temps de travail,
- >>> augmentation du temps libre et des horaires de travail atypiques,
- >>> part croissante de femmes sur le marché du travail,
- >>> passage à une économie de services,
- >>> développement des TIC, etc.

Seuls 37 % des salariés ont des horaires de travail dits "classiques" c'est-à-dire à temps plein du lundi au vendredi. 19 % des salariés sont à temps partiel, 48 % travaillent le samedi, 26 % le dimanche, 15 % de nuit.



Mais la ville d'aujourd'hui est encore pensée et organisée selon un schéma temporel basé sur des horaires et des rythmes de l'époque industrielle. L'offre urbaine – présence et horaires des administrations, commerces, services, transports – reste souvent inadaptée aux évolutions des modes de vie de ses habitants.



DÉFIS



IMPLIQUER LES HABITANTS DANS LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DE LEUR TERRITOIRE

- **Impliquer les habitants au travers de dispositifs ou actions :** jurys citoyens, appels à projets destinés à soutenir des micro-projets portés par des groupes d'habitants ou des associations locales, budgets participatifs,

Le dispositif « fifty-fifty » de Loos-en-Gohelle ou le principe « gagnant-gagnant »

3 principes : « une idée, un appui de la commune et une convention ».
Dispositif destiné à favoriser, soutenir et développer les initiatives des habitants. La mairie soutient financièrement et techniquement un projet imaginé par les habitants ou une association, mais la réalisation et la gestion de ce projet sont effectués par les créateurs.

Le budget participatif, késako ?

Une partie du budget d'investissement de la ville est allouée à des projets soumis par les citoyens pour des aménagements de l'espace public ou des équipements publics proposés par les citoyens : voirie, espaces verts, crèches, écoles, terrains de sports, médiathèques...

Si cette démarche concerne de plus en plus de grandes et moyennes villes (Lille, Roubaix, Arras, le Département de la Somme...), elle n'est pas absente du monde rural, la plus petite commune engagée étant par exemple Tilloy-les-Mofflaines, dans le Pas-de-Calais, avec 1 450 habitants.

- **Renforcer la participation grâce au numérique** en veillant à ne pas laisser de côté la population en fragilité numérique. De nombreux outils existent. Ce sont les Civic Tech : plate-forme de consultation et de débat, portail d'échanges entre élus et citoyens, pétition en ligne, comparateur de programmes politiques, etc.
- **Associer les habitants et acteurs locaux** dans la conception, la gestion et l'animation des projets urbains,
- **Prendre en compte les usages** dans l'aménagement des espaces publics.

L'urbanisme tactique

Il propose des aménagements légers, évolutifs et réversibles avec du mobilier facile à installer [et à désinstaller] pour tester in-situ de nouveaux usages et démontrer les changements possibles à l'aménagement d'une rue, d'une intersection ou d'un espace public. Il permet ainsi d'innover, d'expérimenter de nouvelles idées et d'inspirer des changements.

Le place-making

Approche d'aménagement des espaces publics urbains qui se concentre sur la façon dont ceux-ci sont perçus, vécus et appropriés par les citoyens. Le place-making permet d'élaborer des projets de revitalisation d'espaces publics, en cohérence avec les envies et attentes des habitants-usagers.

Exemple d'un parking de centre-ville transformé en jardin urbain



Projet Lively cities à Wavre en Belgique

➤ ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES CITOYENNES

Favoriser les actions d'expression citoyenne et de fabrication du commun : intervention artistique ou culturelle ponctuelle dans l'espace public, occupation temporaire (Park(ing) Day) ou pérenne d'un espace (végétalisation de délaissés, street art...).



Park(ing) Day

Initiative qui consiste en une occupation éphémère (24 heures) des places de stationnement par les habitants d'une ville. Ces espaces sont alors transformés en espaces conviviaux, artistiques, végétalisés.

Permis de végétaliser

En 2017, la Ville de Lomme (59) a voté une autorisation d'occupation temporaire de son domaine public, appelé permis de végétaliser, à toute personne qui s'engage à assurer la réalisation et l'entretien sur l'espace public d'un dispositif de végétalisation.



➤ ADAPTER LES CENTRES-VILLES AUX NOUVEAUX RYTHMES DE VIE

Adapter les horaires des services, commerces, transports, administrations en prenant mieux en compte les attentes des usagers tout en étant vigilant sur la création de nouvelles inégalités temporelles.

À la Métropole Européenne de Lille, les horaires d'ouverture des bibliothèques de 29 communes ont été optimisés pour mieux répondre aux attentes des usagers (+ 7 965 heures d'ouverture annuelle).



Pour en savoir plus, retrouvez toutes nos publications sur l'implication des usagers sur notre site internet

- Participation citoyenne
- L'aménagement urbain au défi du COVID-19
- Cohésion sociale
- La redynamisation des centres-villes au prisme du temps



Contactez-nous

collegedeprospective@hautsdefrance.fr

2040.hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France